

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50


Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition mars 2022

La Gazette de Notre Village

AVRIL



Déjà les beaux jours, la poussière,
Un ciel d'azur et de lumière,
Les murs enflammés, les longs soirs ;
Et rien de vert : à peine encore
Un reflet rougeâtre décore
Les grands arbres aux rameaux noirs !

Ce beau temps me pèse et m'ennuie.
Ce n'est qu'après des jours de pluie
Que doit surgir, en un tableau,
Le printemps verdissant et rose,
Comme une nymphe fraîche éclore
Qui, souriante, sort de l'eau.

Gérard de Nerval, Odelettes

Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Le 6 mars dernier nous avons passé un agréable moment. Merci à toutes les personnes qui ont fait l'effort de venir déguisées. Je tiens également à remercier Jeannine Henot dites "Jaja" pour ses crêpes qui ont fait le bonheur de toutes et tous. Pour l'année prochaine nous avons déjà identifié des axes d'amélioration avec un défilé dans toute la commune.

Les travaux de rénovation de la maison située 48 rue grande se déroulent bien pour le moment. Nous n'avons pas eu à ce jour de mauvaise surprise. Ce qui est très bien d'un point de vue budget.

Au mois d'avril, auront lieu les élections présidentielles. C'est un moment très important pour notre démocratie. Le contexte géopolitique actuel nous montre bien que la démocratie est quelque chose de fragile. Contrairement à d'autres pays, chaque citoyen peut exprimer son choix. C'est un vrai privilège que nous avons. Ainsi l'acte de vote est fondamental et essentiel, venez donc voter en nombre. Pour rappel, les élections auront lieu les 10 & 24 avril 2022 de 8h à 19h.

Comme vous le savez peut-être, la France est à ce jour en risque élevé pour la grippe aviaire. Nous comptons à ce jour près de 1200 foyers d'infection en France. Avec un impact direct pour la production et la génétique. La situation est très préoccupante. Pour mémoire, un arrêté ministériel demande à tous les élevages de volailles (professionnel et particulier) de claustrer leurs animaux. Si un cas est détecté, même chez un particulier, l'ensemble des animaux sont abattus et la zone dans un rayon de 3 km est placée en zone dite de surveillance renforcée. Sachez que notre commune est dans une Zone à Risques Prioritaires (ZRP).

Bien que le contexte géopolitique et sanitaire ne soit pas des plus engageant en ce moment, profitez, seul ou en famille, des beaux jours à venir avec le printemps.

Marc CHAUVIN

Histoire du village

Le prieuré Notre-Dame

En 772, la seigneurie de La Tombe (Tumba à l'époque) échet à l'abbesse de Faremoutiers. Son territoire s'étendait du Montois jusqu'en Bourgogne. Sur la rive gauche de la Seine, au pied de la butte, l'abbesse fonda un prieuré dédié à Notre-Dame. Les bois enveloppaient le paysage, les bâtiments du couvent occupaient le centre du village actuel (de l'église à la rue Juliette Quinault). Il n'existait ni pont ni aucune des routes que nous connaissons aujourd'hui. Un chemin conduisait à l'est, vers la Villa Valaorium (Balloy) et à l'ouest, vers la villa Madriolas (Marolles) ; l'une et l'autre faisant partie du fief. Les chaumières des manants (du latin « manere » signifiant « rester ou demeurer ») étaient disséminées de part et d'autre du fleuve. En raison du gué, Gravon était un lieu de passage. Aussi avait-on coutume de dresser là le pilori et les fourches patibulaires, lorsqu'il fallait châtier quelques mandarins. Le domaine comptait plusieurs moulins. Quant au four à pain et au pressoir, ils étaient dans les dépendances du couvent. Quelques souterrains, bien sûr, permettaient aux habitants de trouver refuge en cas d'agression.

Vie communale

- Broyage à domicile



La mairie a fait appel au SIRMOTOM pour le broyage des bois coupés. Le broyat obtenu servira de paillage pour limiter l'évaporation de l'eau et lutter contre la pousse des plantes indésirables. Je vous rappelle que vous pouvez faire appel à eux par le biais de leur site internet. Le tarif est de 20€ TTC pour 3 heures de broyage.

- Elections présidentielles

Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes « l'Escale » de 8h00 à 19h00 les dimanches 10 et 24 avril prochain. Nous vous attendons munis de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité. Comme pour les élections précédentes, nous préconisons le port du masque et que chacun emmène son propre stylo.

- **Nettoyage des berges de LA TOMBE**

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection de Milieu Aquatique) et l'ADCGE77 (Association Départementale des Chasseurs de Gibiers d'Eau de Seine-Et-Marne) organisent le ramassage de débris sur les berges de Seine le **samedi 23 avril de 8h30 à 13h**. Le rendez-vous est donné pour 8h30 au « Lion d'or » de Châtenay-Sur-Seine pour le débriefing accompagné d'un petit déjeuner offert ou à 9h00 sur la place de l'église de La Tombe. Merci d'avance aux bénévoles qui nous suivront.

- **Travaux pris en charge par Enedis**

Des travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage aux abords des réseaux Haute Tension dits HTA, sont entrepris sur notre commune depuis mi-mars, et ce pour un an, par la société ROSSI A.

Vie de la population

- **Balade du 6 mars**

Un parcours de 6,5 km qui nous a permis de constater l'avancement des travaux de déboisement dans notre village et le village voisin.



- **Prochaine promenade**

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 3 avril à 9h30**. Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune, d'un masque et d'une bouteille d'eau.

- **Mardi gras**



Après une petite promenade sous un soleil étincelant, nous avons dégusté les excellentes crêpes cuisinées par Jeanine que nous remercions sincèrement.

- **Pâques**

A l'occasion des fêtes de Pâques, la mairie organise une chasse aux œufs pour les enfants de notre village le **lundi 18 avril prochain de 10h30 à 12h** dans le parc de la salle des fêtes l'Escale.



Vie scolaire

- **Préinscriptions scolaires**

Pour toute nouvelle inscription à l'école maternelle, vous devez passer en Mairie avant le 11 avril prochain, muni(e)s des pièces listées ci-dessous, puis prendre rendez-vous avec la direction de l'école :

- un justificatif de domicile,
- une pièce d'identité,
- le livret de famille,
- le carnet de vaccination ou certificat DT Polio,
- un certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants arrivant d'un autre établissement, une demande de dérogation si nécessaire.

Le secrétariat de mairie vous délivrera un certificat d'inscription, à présenter ensuite à la directrice de l'école, lors de l'inscription (à partir de mai).

Vie dans la communauté des communes

- **Bibliothèque de Chatenay Sur Seine**

La municipalité de Chatenay organise avec les bénévoles de la bibliothèque LYDIA TONNELIER, une fête pour l'agrandissement et la rénovation de la bibliothèque qui s'est déroulé durant la crise sanitaire.

Toutes les personnes intéressées par cet après-midi "découverte" au cours de laquelle divers ateliers, jeux, échanges, animations diverses seront proposés aux enfants ainsi qu'aux adultes pourront se rendre à la bibliothèque **le samedi 9 avril entre 14h et 18h.**

- **Les puces des couturières**

La section Atelier de Chatenay Sur Seine organise des puces **le dimanche 10 avril de 9h à 17h** dans la salle des fêtes Marcel Lepeme. Vous pourrez y vendre ou y trouver des surplus de tissus, fils, boutons, Rubans, dentelles, patrons, revues, broderies, Laine, patchworks, etc.



CONTACT/INSCRIPTIONS : Marie-Christine LAMY : 06-31.35.03.18

- **Politique vacances et loisirs 2022**

Avec l'aide aux vacances sociales (AVS), la Caf de Seine-et-Marne aide les familles modestes et familles avec enfant en situation de handicap à construire un projet de premier départ en vacances. Les porteurs de projets sont les centres sociaux du département, les espaces de vie sociale du département, les associations et les collectivités impliquées auprès de la Caf dans le cadre d'un dispositif de soutien à la parentalité. La construction du projet doit se faire collectivement. Le projet peut permettre le départ des familles en collectif ou séparément. Le soutien financier de la Caf peut aller jusqu'à 90 % du coût du séjour par famille dans la limite de 1000 €. Le lieu de séjour doit obligatoirement être labellisé Vacaf. Les familles éligibles à ce dispositif :

- toute famille avec un quotient familial inférieur ou égal à 600 €
- toute famille avec enfant en situation de handicap avec un quotient familial inférieur ou égal à 1000 €

Pour toutes questions sur le dispositif vous pouvez adresser un mail à la Caf à l'adresse : CAF77-BP-AVS@caf77.caf.fr

- **Forum « agriculture et alimentation »**

Grace à la communauté des communes et différents partenaires, ce forum se déroulera du 11 au 16 avril prochain sous différentes phases :

- Une exposition ludique, interactive et pédagogique aura lieu au gymnase de Donnemarie-Dontilly de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
- Des ateliers pour les scolaires, mais ouverts au grand public, au gymnase de Donnemarie-Dontilly de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- Une conférence « des solutions nouvelles pour se nourrir, tous et bien, durablement » à la salle des fêtes de Bray Sur Seine le jeudi 14 avril à 19h.
- Des visites sont proposées (sous réservation au 06.08.21.26.55) à la ferme de Sigy, à la ferme collective et coopérative de Toussacq, dans son laboratoire, ou encore à la ferme des petits bois à Orvilliers. Vous pourrez également rencontrer un apiculteur à Fontaine-Fourches.

- **Stages des vacances de printemps proposés par la communauté de communes**

<u>MATIN</u>	<u>APRES-MIDI</u>
<u>Du lundi 25 au vendredi 29 avril</u>	
Moto à Fontaine Fourches A partir de 7 ans de 10h00 à 12h00	Moto à Fontaine Fourches A partir de 7 ans de 13h00 à 15h00
Cuisine à Luisetaines A partir du CE1 de 9h00 à 12h00	Equitation à Servolles A partir des GS de 14h00 à 17h00
Cirque au gymnase de Donnemarie-Dontilly A partir de 8 ans de 9h00 à 12h00	Mini Circus au gymnase de Donnemarie-Dontilly 5 - 7 ans de 13h30 à 15h30
Eveil à l'Art à la salle polyvalente de Savins 3 - 6 ans de 10h00 à 12h00	Dessin à la salle polyvalente de Savins A partir de 7 ans de 14h30 à 17h30
Contes et loisirs créatifs au foyer de Gouaix 4 - 7 ans de 9h30 à 11h30	Gourmandises en FIMO au foyer de Gouaix A partir du CP de 14h00 à 17h00
	Théâtre et Magie à Mouy A partir de 6 ans de 13h30 à 16h30
<u>Du lundi 2 au vendredi 6 mai</u>	
Mini-Moto à Fontaine Fourches 4 - 7 ans de 10h00 à 11h30	Moto à Fontaine Fourches A partir de 7 ans de 13h00 à 15h00
	Moto à Fontaine Fourches A partir de 7 ans de 15h00 à 17h00
	Equitation à Servolles A partir des GS de 14h00 à 17h00
	Judo à Gouaix A partir de 7 ans de 14h00 à 16h00

Stages ouverts aux collégiens et lycéens. Coût de l'inscription : 40 € le stage. Pré-inscription obligatoire auprès d'Aline DUPUIS : Soit par téléphone au 01 60 67 09 13 ou 06 33 68 25 56 aux heures de bureau. Soit au bureau de la Communauté de Communes à Bray sur Seine

- **La Protection Civile appelle, ensemble, à la solidarité nationale pour soutenir les populations ukrainiennes**

Pour la collecte de dons en matériel d'urgence, nous vous informons que les communes suivantes de la Communauté de Communes Bassée Montois se proposent d'être les points de collecte des dons que nous pourrions recevoir au niveau de notre commune et de nos habitants : Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly, Gouaix et Montigny-Lencoup

Vous pouvez vous rapprocher directement de ces communes pour les modalités qu'elles vont mettre en œuvre.

A la suite, la Communauté de Communes se chargera de l'acheminement des matériels collectés sur ces points de collecte vers la structure territoriale de la Protection civile.

Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
- Horaires d'été de la déchèterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
 - Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis : 8h30 - 12h30/ 13h30 - 19h
 - Les vendredis : 13h30 - 19h
 - Les dimanches : 8h30 - 13h
- Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :
 - Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
 - Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
 - Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
 - Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h
- Numéros d'urgence :
 - ✓ Police : 17 ou 112
 - ✓ Pompiers : 18 ou 112
 - ✓ Samu : 15 ou 112
 - ✓ SOS médecin : 3624
 - ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
 - ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
 - ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
 - ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
 - ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
 - ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30
- La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la_tombe_77

PanneauPocket



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr